

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 24/11/2023 - 18h30 LA HALL - DIEULEFIT

Émargement de tous les adhérents et mise à disposition sur la table des rapports de l'exercice 2022 – 2023, « la première année normale », depuis le Covid

89 adhérents sont présents (54) ou représentés (35), ce qui permet d'atteindre le quorum fixé à 20% des adhérents (66 cette année). L'assemblée peut donc se tenir et délibérer.

Les membres du Bureau (à l'exception d'André Lambert) s'installent et la séance est ouverte par une introduction de **Christine Perrin** qui remercie les présents et annonce le déroulé. En préambule, elle indique que le mail que chacun a reçu il y a quelques jours est un scénario catastrophique fictif, mais possible si on n'est pas vigilant. Ce scénario ne reflète pas la dynamique du CAEM, ni le plaisir à pratiquer, mais seulement le sentiment des administrateurs et des bénévoles qui sont de moins en moins nombreux.

Frédéric Steine, Adjoint à la Culture, aux Sports, à la Vie Associative rappelle que la Halle a dix ans, qu'elle accueille la saison culturelle, que Microfolie rencontre beaucoup de succès depuis 2 ans dans la salle rouge (ateliers le mercredi + une partie des vacances scolaires), que la salle Jeanne Barnier dédiée aux associations va s'équiper d'un vidéoprojecteur. Il réitère le soutien de la Mairie au CAEM, « magnifique association par son dynamisme, sa maturité, son nombre d'élèves, l'engagement de ses professeurs et bénévoles que je remercie particulièrement ». Il signale que le bénévolat mute, que les gens veulent moins d'engagement mais sont toujours prêts à des interventions ponctuelles.

Francette Chapus, Vice-Présidente Culture à la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux lit le texte suivant :

« La CAEM a une âme. Cette âme est portée par les bénévoles, par le Bureau et aussi par l'équipe pédagogique et administrative. L'ensemble de ces volontés est fondateur de ce qui fait le succès de cette école depuis sa création, qui s'inscrit totalement dans l'objectif du Ministère de la Culture : renforcer les solidarités territoriales et humaines.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes soutient et encourage avec conviction les activités variées de ce Carrefour musical.

Le renforcement des solidarités territoriales et humaines se traduisent au CAEM en permettant l'apprentissage de la musique à tous les âges, en favorisant l'accès au plus grand nombre par des tarifs adaptés, en proposant l'ouverture vers la diversité des musiques et des instruments en individuel ou en collectif, en développant des partenariats avec des acteurs du territoire pour favoriser l'accès d'un plus grand nombre l'élèves à la musique. Tout cela est vite dit mais demande un effort soutenu et un travail considérable à chaque instant.

Plus prosaïquement, en matière de bâtiments, la Communauté de Communes vient de procéder à des travaux de mise en conformité destinés à assurer la sécurité des utilisateurs. Mais pour revenir aux nécessités humaines, il est impératif que les adhérents du CAEM manifestent leur soutien à l'association par tous les moyens dont ils disposent pour que cette aventure se poursuive encore longtemps.

Et si c'est le cas, nous pourrons souhaiter longue vie au CAEM »



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 24/11/2023 - 18h30 LA HALL - DIEULEFIT

Bernard Voiseux, co-Président, présente ensuite le rapport financier (<u>ctrl cliquez ici pour y accéder</u>). Il signale en particulier les difficultés rencontrées dans les domaines du mécénat et du sponsoring, domaines qui sont pour l'instant au point mort et auraient bien besoin d'aide.

Laura Denis, directrice, et **Solveig Gernert**, enseignante et coordinatrice pédagogique, présentent ensuite le rapport d'activité (<u>ctrl cliquez ici pour y accéder</u>). On y note en particulier que c'est la 1^{ère} fois que le nombre de cours individuels dépasse le nombre de cours collectifs (52%).

Jacques Lambert, co-Président, présente ensuite le rapport moral de l'association (<u>ctrl cliquez ici pour y accéder</u>), dont le mail listant le scénario de crise était la première partie.

Au terme des présentations, **Christine Perrin**, secrétaire, remercie l'ensemble des acteurs participant à la vie de l'établissement, en commençant par les enseignants et les salariées.

Elle donne ensuite la parole à la salle pour une séance de **questions** :

- Les nouveaux ateliers proposés cette année : certains n'ont malheureusement pas pu démarrer faute de participants : Standards du Jazz, Chœur Médiéval, Bal Folk Ados
- Le ratio individuel/collectif: c'est surtout chez les enfants que cela s'est effondré en 2022-2023 (mais petite reprise perçue sur la rentrée actuelle). De plus, on n'a pas pu répondre à des sollicitations pour l'éveil musical pour la petite enfance et d'initiation en collectif à Bourdeaux. C'est pourquoi du 15 au 19 janvier 2024, et conformément au projet d'établissement, nous vivrons au CAEM une « semaine de la pratique collective ». Les nouveaux professeurs recrutés ont également la compétence et l'appétence pour le collectif. Nous maintenons nos efforts afin de maintenir vivante et dynamique la pratique collective qui reste l'ADN du CAEM.
- Nombre de prestations en public : toujours important dans notre esprit : Laura cite tous les groupes qui sont encore très présents et d'autres qui sont arrivés en fin de cycle
- Jean-Paul Bléry (Président de Comps Historique) évoque et valorise le rôle du CAEM comme partenaire de projet en citant réactivité, imagination, fluidité, pertinence dans la conception et la mise en œuvre d'événements communs
- Quid du rôle du CAEM dans la programmation culturelle (dans le projet d'établissement 2022-2027) ? cela reste à étudier, mais pas à pas car l'aspect financier reste primordial
- Il fut un temps où les groupes rapportaient de l'argent au CAEM : Arom Yiddish notamment. Aujourd'hui nous pouvons imaginer des prestations au forfait pour plusieurs ensembles de bon niveau comme la Fanfoireuse, Swing, Cordes Latines. Sujet à suivre!



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 24/11/2023 - 18h30 LA HALL - DIEULEFIT

Il est ensuite temps de délibérer sur les trois rapports qui ont été présentés. On propose un vote à main levée, ce qui est accepté.

A l'unanimité, les trois rapports font l'objet d'un vote favorable. Les adhérents sont remerciés pour leur confiance.

L'Assemblée doit maintenant renouveler les mandats d'administrateurs qui sont arrivés à expiration des trois ans : Pierre-Marie Chemla, André Lambert, Loïs Boudin, et Laurence Debeda renouvellent leur candidature.

Il est aussi fait appel à de nouvelles candidatures dans la salle. Le Bureau est invité par la salle à expliquer ce qui les motive dans le rôle qu'ils jouent au Conseil d'Administration, à la suite de quoi quatre « nouveaux » candidats se présentent : Teresa Sitarz, Nicolas Delargillière, Francine Vigneul, Michel Hoffman. Une rapide présentation des nouveaux candidats est faite afin de découvrir leur profil leur compétence et leur motivation.

Nous sommes heureux d'annoncer l'élection de tous les candidats, anciens et nouveaux.

Nous rappelons qu'il n'est pas indispensable d'être membre du CA pour apporter des aides ponctuelles, les volontaires de l'assemblée sont invités à déposer nom et téléphone sur une feuille disposée à cet effet.

En clôture de séance à 20 heures, nous avons le plaisir d'écouter un trio de chambre Solveig Gernert (violoncelle), Pierre-Marie Chemla (basson) et Michel Hoffman (hautbois).

Puis la soirée se poursuit au foyer avec un apéritif en musique grâce aux guitares Swing de Didier Alix, Christophe Mancini et Colin Pileus.

Rendez-vous pour le prochain samedi « Improvisons » ouvert à tous (9 décembre), et pour le concert de Noël samedi 16 décembre.